



20 ans pour obtenir son avancement Fiction ou réalité ?

Il est triste aujourd'hui de constater que des syndicats dits « majoritaires » depuis toujours ne savent plus quel comportement adopter face aux collègues....

Lettres « d'espoir ou intox » envoyées à chacun d'entre vous pour son avancement avant la CAPI :(alors que l'on savait par exemple qu'il n'y avait ...

qu'1 poste à l'avancement brigadier au 1/9ème !



**Attention aux lettres envoyées aux collègues
pour un soit-disant recours :
N'hésitez pas à nous consulter**

CETTE DEMARCHE A UN INTERET : TENTER DE FIDELISER VOS ADHESIONS 2013...

On ne peut cependant reprocher l'importante activité concernant les tracts pour se dénoncer mutuellement aux fins de faire bonne figure auprès de tous les policiers !!!!

Qui signe depuis longtemps toutes ces réformes sans lire entre les lignes les propositions de l'administration ??? (Serait-ce volontaire ?).

Le réveil est douloureux : de nombreux **collègues restent sur le bord de la route.**

Malheureusement on constate que des sites syndicaux proposent de plus en plus de voyages ou d'assurances privées aux adhérents plutôt que des propositions concrètes qui s'inscrivent dans la durée. (Adieu jour de carence, points d'indice, promotion sociale, etc. ---).

Prochainement vous devrez faire un choix N'oubliez pas

« Avec un escalier prévu pour la montée, on réussit souvent à monter plus bas qu'on ne serait descendu avec un escalier prévu pour la descente ».

Proverbe Shadoks